



# AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°74 - JUIN 2020

## ACTUALITÉS

**COVID19 : Comment se passe le déconfinement à la Chambre d'agriculture** - PAGE 2

**Drive fermier : un outil à pérenniser** - PAGE 2

**Renouvellement Certiphyto : anticipez pour ne pas avoir à le repasser** - PAGE 3

**Nuisibles : pensez à faire remonter les dégâts sur vos cultures** - PAGE 5

## PRÈS DE CHEZ VOUS

**La 11<sup>ème</sup> édition de l'Herbe de nos montagnes se prépare en Dômes Hautes Combrailles** - PAGE 5

## CALCULER SON COÛT DE PRODUCTION



**Un incontournable pour prendre les bonnes décisions sur son exploitation d'élevage** - PAGE 6

**FORMATIONS** PAGE 8



## Le déconfinement est là !

Après deux mois de jamais vu, l'espoir de reprendre doucement une vie normale s'annonce.

*Bien que bouleversante, cette période a néanmoins mis à l'honneur plusieurs corps de métiers, dont le nôtre. Sans agriculture, plus de nourriture !*

*Alors que le secteur agricole n'a jamais cessé son activité, tous s'accordent à constater que l'on respire mieux, et notre métier revient en grâce aux yeux des Français.*

*Le consommateur a d'ailleurs opéré un changement de pratique, avec une consommation tournée davantage vers les produits locaux. Le drive fermier que nous avons ouvert en un temps record avec l'association Accueil à la Ferme en est l'exemple, avec jusqu'à 190 commandes par semaine. Il ne tient désormais qu'à nous, producteurs, de le pérenniser.*

*Souhaitons que ces habitudes perdurent ! Et alors que les vacances estivales semblent se préparer, notre département à une véritable carte à jouer. Nos bourgs ont besoin de vie et l'agritourisme est un levier pour communiquer sur notre métier ! Attirons le consommateur dans nos fermes, créons du lien et fidélisons-le !*

*L'association Accueil à la Ferme et en Milieu Rural et la marque Bienvenue à la Ferme sont des outils à utiliser, au service de la promotion de notre métier, de nos fermes et de nos produits.*

*Nous vivons un moment inédit où tout est à reconstruire. Les communes mettent en place leurs conseils municipaux, suivront les communautés de communes. Le secteur agricole doit être présent et il doit communiquer sur son métier.*

**Céline DALDIN**  
Élue à la Chambre  
d'agriculture du Puy-de-Dôme  
en charge de l'agrotourisme  
et des circuits courts

## COVID19 : DÉCONFINEMENT

## COMMENT ÇA SE PASSE À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ?

La Chambre d'agriculture vous a accompagné pendant toute la durée du confinement en assurant la continuité de ses services et en développant notamment plusieurs solutions numériques.

Depuis le 11 mai dernier, nous accueillons du public dans nos locaux sur rendez-vous **et suite au discours du 1<sup>er</sup> ministre le 28 mai dernier élargissant les mesures de déconfinement, le retour à la normale à la Chambre d'agriculture continuera de se faire progressivement à partir de juin.**

N'hésitez pas à contacter les conseillers dans les PRA ou au siège ils sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

À distance, au bureau ou sur le terrain, les conseillers de la Chambre d'agriculture assurent la continuité de leurs activités.

## Rappel : Comment contacter les équipes de la Chambre d'agriculture ?

- Au siège à Aubière : 04 73 44 45 46
- En Combrailles : 04 73 85 82 43
- En Domes Htes Combrailles : 04 73 65 92 69
- En Artense Cézallier Sancy : 04 73 79 58 72
- En Limagnes : 04 73 4 45 69
- En Dore Livradois-Forez : 04 73 92 09 74

## Et aussi :

[www.puydedome.chambre-agriculture.fr](http://www.puydedome.chambre-agriculture.fr)

[www.facebook.com/Chambagri63](https://www.facebook.com/Chambagri63)

## COVID19 : STOCKAGE PRIVÉ DES PRODUITS LAITIERS

## LES OPÉRATEURS PEUVENT DÉPOSER LEUR DEMANDE EN LIGNE POUR BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE EUROPÉENNE

Dans ce dispositif, l'opérateur conserve la propriété de sa marchandise et donc les possibilités de valorisation en sortie de crise, à la reprise de la demande.

FRANCEAGRIMER est l'agence de paiement chargée de gérer l'aide au stockage privé en France.

La demande d'aide peut être effectuée en ligne jusqu'à épuisement des budgets (ou à défaut au 30 juin), selon la règle du « premier arrivé, premier servi ».

➔ [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

## DRIVE FERMIER

## UN OUTIL À PÉRENNISER

Lancé en urgence pendant le confinement pour soutenir les producteurs en manque de débouchés, le drive fermier reste toujours d'actualité et tend à se structurer.

La Chambre d'agriculture et l'association Accueil à la Ferme ont par exemple mis en place un règlement intérieur et une Commission de sélection des producteurs.

## Vous souhaitez rejoindre le drive fermier ?

Contactez l'équipe diversification : 04 73 44 45 52



## Le drive fermier du Puy-de-Dôme en chiffres

35 producteurs

31 600 € de chiffre d'affaires

350 clients

46 € de panier moyen

690 commandes en 6 semaines

**Agnès VALLEIX**  
Présidente de l'association Accueil à la Ferme et en Milieu Rural



« Depuis plus de 40 ans, l'association « Accueil à la ferme et en Milieu Rural » œuvre sur le Puy-de-Dôme afin d'accueillir des clients « locaux ou touristes » sur nos exploitations.

Nos diverses activités permettent de mieux communiquer sur le monde agricole, grâce à la marque nationale **Bienvenue à la ferme** et à son réseau de producteurs en circuits courts et en agritourisme. L'association compte aujourd'hui environ 80 adhérents sur tout le département. Elle met en avant la vente de produits locaux mais aussi les services d'hébergement, de restauration et de loisir de ses adhérents. En adhérant à l'association Accueil à la ferme, les agriculteurs peuvent bénéficier de nombreux avantages et notamment de la communication nationale de la marque Bienvenue à la ferme.

La crise sanitaire a impacté tous les adhérents de notre réseau ; notamment les hébergements touristiques à l'approche des vacances scolaires d'avril

et des longs week-ends des mois de mai et juin. Mais cette crise a également impacté directement les producteurs en circuits courts suite à la fermeture de leurs débouchés.

Parallèlement, les consommateurs ont été à la recherche de produits locaux, ils sont devenus plus sensibles au consommé local.

L'association et la Chambre d'agriculture ont voulu aider, soutenir les producteurs et rendre les produits fermiers encore plus accessibles. Et c'est ensemble que nous avons réussi à construire ce drive fermier en un temps record, là où habituellement, il fallait quelques mois.

Les consommateurs ont été au rendez-vous ! D'après une enquête en ligne auprès des clients, beaucoup sont prêts à revenir au drive et nous encouragent à continuer dans cette démarche. C'est pourquoi, nous souhaitons faire perdurer ce drive fermier. Nous recherchons d'autres producteurs pour diversifier notre offre de produits locaux. »



## RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO

**Vous détenez le Certiphyto et vous en avez besoin pour votre activité agricole ? Attention, sa durée de validité est limitée.**

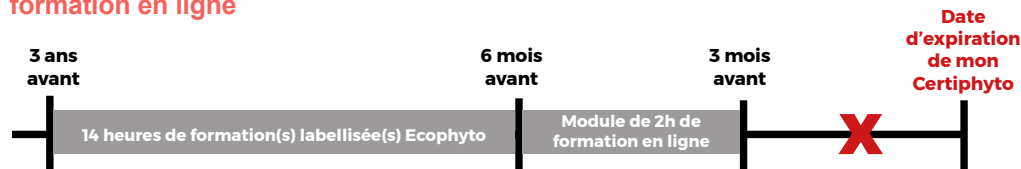
**NOUS VOUS PROPOSONS 2 MODALITÉS POUR RENOUELER VOTRE CERTIPHYTO DÉCIDEUR-OPÉRATEUR.**

**1. Soit suivre la formation renouvellement d'un jour en présentiel entre 3 et 6 mois avant la fin de validité de votre certificat.**

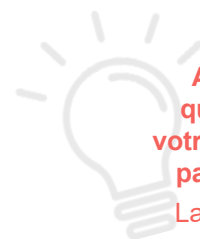


Pour être sûr(e) de pouvoir réaliser votre formation dans les délais et pour nous permettre d'organiser au mieux les sessions de formation, **pré-inscrivez-vous via notre questionnaire** :  
 ↗ sur notre site Internet ou auprès de ☎ votre antenne en territoire [coordonnées p 8]

**2. Soit Réaliser 14h de formation(s) labellisée(s) ECOPHYTO + un module de formation en ligne**



Pour connaître les formations labellisées Ecophyto, consultez ↗ notre site Internet.



**Anticipez et vérifiez à quelle date renouveler votre Certiphyto pour ne pas avoir à le repasser**

La date de fin de validité de votre Certiphyto en cours se situe sur votre carte ou attestation Certiphyto. Vous pouvez renouveler votre Certiphyto jusqu'à 3 mois avant sa date de fin de validité.



Si vous êtes à moins de 3 mois de la date de fin de validité de votre Certiphyto ou que celle-ci est déjà dépassée, vous devez repasser votre certificat et repasser la formation "primo-certificat" de 2 jours.

**La Chambre d'agriculture organise régulièrement des formations Primo-certiphyto**  
 ↗ Consultez notre site Internet.

*Nos formations bénéficient du financement de VIVEA et de fonds européens sous certaines conditions.*

## COLLECTES DÉCHETS

**BIDONS ET PRODUITS PHYTOS, BIGS-BAGS, SACS SEMENCES PAPIER, DU 15 AU 19 JUIN.**

À l'heure où nous bouclons, la collecte est toujours prévue, mais en cette période particulière, nous vous conseillons de vérifier le maintien de la collecte auprès de votre distributeur.

**Rappel** : sont acceptés les bidons phytos, sacs et boîtes, fûts, PPNU (Produits Phytosanitaires Non Utilisables), sacs semences papier, big-bags et EPI (Equipements de Protection Individuelle).

Consultez les consignes de stockage ↗ sur **notre site Internet** ou sur **adivalor.fr**  
**Votre contact** : Béatrice FEFEU : 06 30 00 24 82

**FICELLES, FILETS ET PLASTIQUES : LA COLLECTE EST REPORTÉE À CET AUTOMNE**

**Initialement prévue de mars à fin mai, la collecte a été annulée en raison du confinement. De nouvelles dates seront prévues cet automne.**

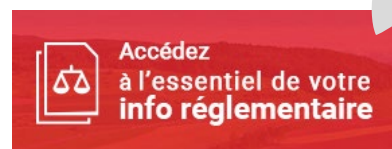
En attendant, nous vous invitons à organiser le stockage de vos déchets sur l'exploitation, en veillant à éviter toute pollution visuelle pour votre voisinage et la salissure par des contaminants éventuels.

## RÉGLEMENTATION

**LES CHAMBRES D'AGRICULTURE LANCENT UNE PLATEFORME GRATUITE POUR LES AGRICULTEURS**

L'objectif est de vous mettre à disposition gratuitement l'information réglementaire essentielle sur la PAC, l'environnement et l'élevage.

**Pour y accéder, il vous suffit de cliquer sur ce bouton, disponible en page d'accueil de ↗ notre site Internet.**



Une fois sur la plateforme vous devez créer un compte gratuit, comme sur n'importe quel site Internet, pour avoir accès à l'information dédiée.



## FERMIER D'OR 2020

**DERNIERS JOURS POUR VOUS INSCRIRE AU CONCOURS RÉGIONAL**

Téléchargez le bulletin d'inscription et consultez toutes les informations pratiques sur ↗ **fermierdor.fr**



## ARTENSE CÉZALLIER SANCY



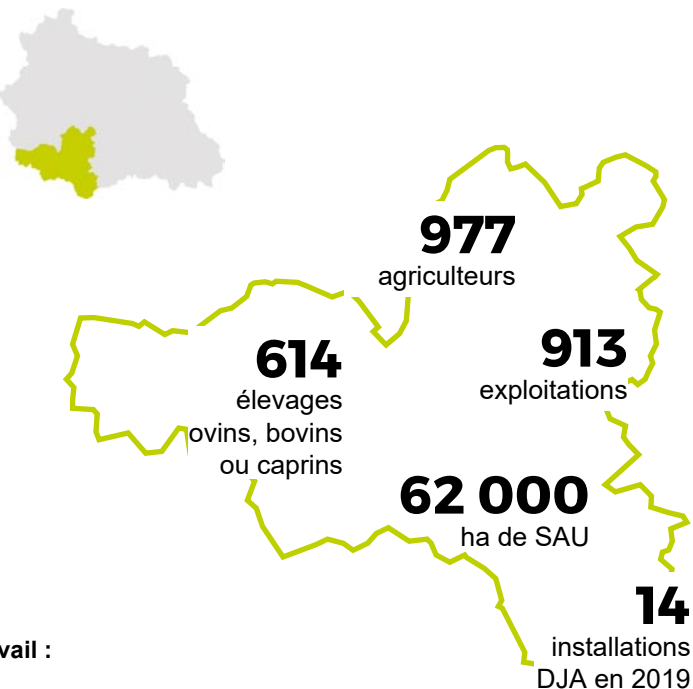
## COMITÉ DE PILOTAGE ARTENSE CÉZALLIER SANCY

En début d'année, Marine VAN SIMMERTIER et Céline DALDIN ont réuni leur Comité de Pilotage en Artense Cézallier Sancy pour échanger sur les axes de travail à mener pendant la mandature, en lien avec le projet stratégique départemental, et bâtir un programme d'actions pour le territoire.

Des échanges riches et nombreux ont fait ressortir des pistes de travail :

- La formation de nos jeunes pour assurer nos transmissions dans des conditions favorables
- La cohérence de nos systèmes pour une meilleure adaptabilité dans une conjoncture difficile
- La communication sur notre métier pour lutter contre les à-priori
- La recherche de valeur ajoutée pour garantir nos revenus

Une prochaine rencontre est prévue dès que possible avec un temps d'échanges en salle puis une visite de terrain.



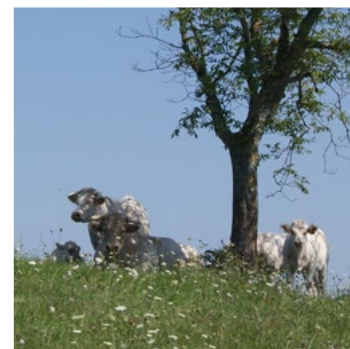
## DÔMES HAUTES COMBRILLES

LA 11<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE L'HERBE DE NOS MONTAGNES SE PRÉPARE !

L'HERBE DE NOS MONTAGNES illustre la dynamique entre la recherche, le développement et les agriculteurs autour du thème de l'herbe. Porté par l'INRAe, l'EDE et les Chambres d'agriculture du Cantal et du Puy-de-Dôme, cet événement vise à favoriser le développement et l'adaptation des exploitations d'élevage de montagnes herbagères en mettant à leur disposition des solutions, des stratégies, et des outils de développement grâce aux acquis des organismes de développement et de recherche.

Le fil rouge de cette 11<sup>ème</sup> édition **ADAPTER LES SYSTÈMES AUX ALÉAS** sera traité par un colloque en matinée et des ateliers interactifs répartis en 4 grands thèmes :

- Les techniques de cultures des prairies,
- La valorisation des bois bocagers,
- Les valorisations de l'herbe, à l'échelle de la parcelle, du système et de la filière,
- La gestion des risques dus aux nuisibles dont le campagnol terrestre.



RENDEZ-VOUS JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020  
À L'HERBIPOLE DE L'INRAE À LAQUEUILLE



Et en attendant, suivez toutes les infos :

sur [www.puydedome.chambre-agriculture.fr/hdnm](http://www.puydedome.chambre-agriculture.fr/hdnm) ou sur Facebook #HDNM2020

## Connaître son coût de production, un incontournable pour prendre les bonnes décisions sur son exploitation d'élevage

La maîtrise du coût de production a toujours été cruciale pour la viabilité des exploitations. L'environnement économique changeant incite les éleveurs à maîtriser leurs charges et à mettre en face les produits correspondant, afin d'identifier les leviers d'amélioration de leur compétitivité.

La Chambre d'agriculture accompagne près de 80 élevages chaque année dans le calcul et l'analyse de leur coût de production, en formation collective ou en prestation individuelle.



### Je travaille sur mon coût de production pour :

Mesurer la performance économique de mon atelier

Évaluer l'impact en euro d'un changement de pratique

Identifier mes marges de progrès et les actions à mener

Me comparer à des références adaptées et à un groupe à partir d'une méthode commune

Lier mes choix techniques à mes résultats économiques

Connaître la rémunération permise par le travail et le capital investi.



Les conseillers références de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme font partie des 230 conseillers nationaux du réseau INOSYS.

Ils suivent chaque année des exploitations pour en comprendre le fonctionnement et récolter des données systémiques techniques, économiques, sociales et environnementales.

Le réseau INOSYS c'est :

- > Des conseillers experts sur le fonctionnement global des exploitations
- > Une base de données fiable sur le fonctionnement des exploitations sur le long terme
  - > Des échanges entre agriculteurs et conseillers

## LA MÉTHODE COÛTS DE PRODUCTION, COMMENT ÇA MARCHE ?

Face à la multiplicité des approches, une méthode nationale a été mise au point par l'Institut de l'élevage en lien avec les Chambres d'agriculture dans le cadre des Réseaux d'élevage.

Calculer son coût de production permet de réaliser une analyse globale de son atelier afin de déterminer des pistes d'amélioration du revenu. Le diagnostic est établi par le conseiller à partir de la comptabilité de l'exploitation.

L'intérêt pour les éleveurs est ensuite de se comparer à d'autres exploitations - d'un même groupe de formation et/ou grâce au référentiel dont dispose la Chambre d'agriculture - pour se situer et identifier des marges de progrès.

Dans la méthode coût de production, on met en parallèle les charges liées à la production du produit principal de l'atelier et les produits dégagés par ce même atelier.



3 types de charges sont prises en compte :

- **Les charges courantes** : charges opérationnelles et charges de structure
- **Les amortissements** : charges qui correspondent à l'usure des bâtiments et du matériel. Cela permet de prendre en compte le renouvellement des outils de production des fermes.
- **Les charges supplétives** : elles rémunèrent les capitaux propres investis dans l'exploitation, et le travail.

*Par convention, la rémunération pour l'unité de main d'œuvre exploitant est fixée à 2 SMIC.*

Pour les produits de l'atelier on compte :

- **Le produit principal** : le lait ou les kilos de viande.
- **Les produits annexes** : par exemple la viande pour les ateliers lait...
- **Les aides directes et indirectes** affectées à l'atelier

## ZOOM UN GROUPE COÛTS DE PRODUCTION BOVIN LAIT

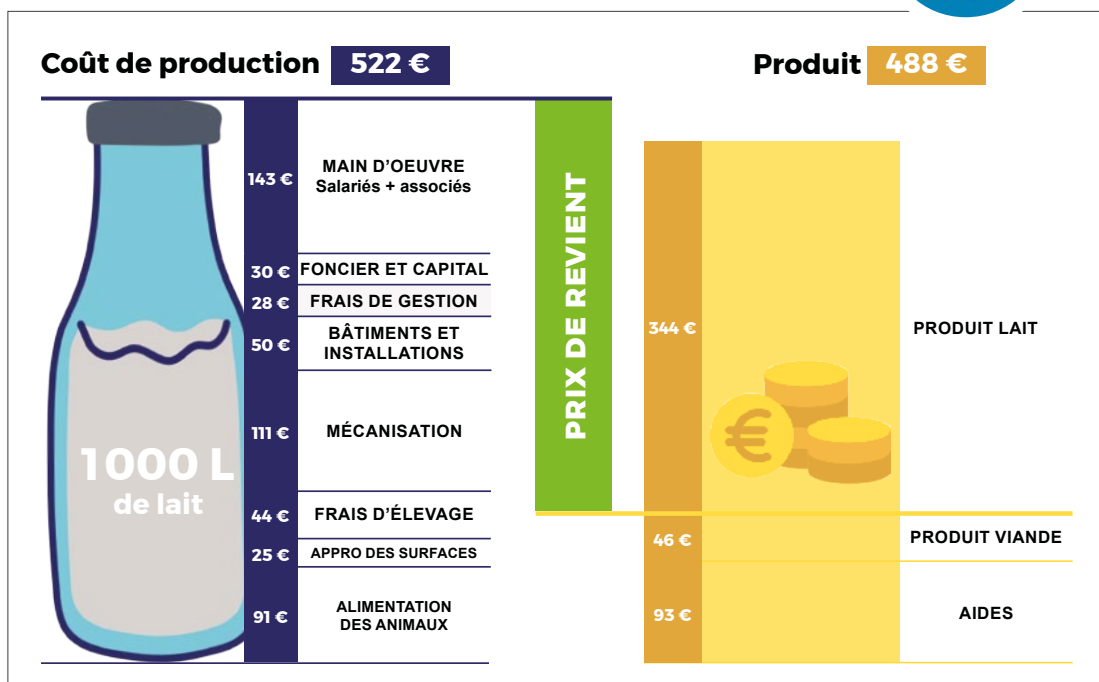
Résultats moyens des 24 exploitations laitières en vente laiterie hors AOP St Nectaire suivies en formation cet hiver avec la Chambre d'agriculture.



Pour 1 000 litres de lait, les éleveurs dépensent en moyenne 522 euros, et produisent 488 euros.

**397€/1 000L**  
C'est le prix de revient moyen pour ce groupe d'élevages laitiers.

C'est-à-dire le prix auquel le lait doit être vendu pour supporter toutes les charges qui lui sont liées et permettre une rémunération mensuelle de 2 SMIC, soit environ 3 060 € BRUT (charges sociales + prélèvements) en 2020.



La Chambre d'agriculture accompagne des groupes bovins lait, bovins viande, ovins viande et caprins lait. Les résultats moyens des autres groupes sont disponibles sur notre site Internet.

## DIMINUER SON COÛT DE PRODUCTION PAR LA VOIE TECHNIQUE

En se comparant à d'autres exploitations similaires, l'analyse du coût de production permet aussi aux l'éleveur de mettre en évidence des marges de progrès. L'alimentation, la mécanisation ou encore l'organisation du travail sont des postes à travailler pour améliorer son revenu.

À titre d'exemple, un groupe de producteurs laitiers suivis en formation depuis 2 ans a diminué son coût alimentaire de 6€/1 000 L, soit **une économie de 1 800 €** en moyenne par exploitation et par an, **et jusqu'à 5 000 €** pour l'un des éleveurs du groupe.

“ Ils en parlent ”

Poser les chiffres sur la table permet de prendre un peu de recul sur le travail réalisé durant l'année.

J'ai constaté mes marges de progrès notamment sur les frais d'élevage, plus particulièrement sur les aspects sanitaires.

Nous avons beaucoup travaillé sur l'alimentation, on dépensait inutilement en donnant trop d'aliment.

J'ai tout mis en œuvre pour produire un meilleur fourrage, notamment en récoltant plus tôt. En effet j'avais des habitudes concernant ces dates. Je les ai changées.

Nous avons mieux mesuré les coûts d'entretien du matériel, l'importance de l'autonomie alimentaire surtout en bio.



**ET VOUS, CONNAISSEZ-VOUS VOTRE COÛT DE PRODUCTION ?**

**L'équipe références de la Chambre d'agriculture vous accompagne dans la méthode des coûts de production, en individuel ou en formation collective.**

**Contactez-les :**  
04 73 44 45 95  
references@puy-de-dome.chambagri.fr

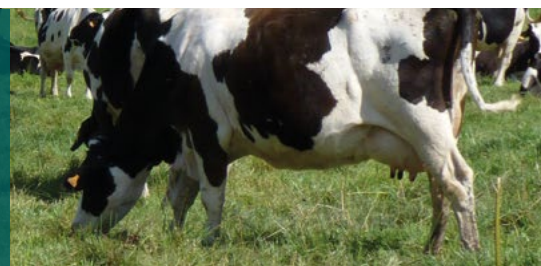
Nos formations bénéficient du financement de VIVEA

## CORONAVIRUS

**Nos conseillers décryptent l'actu des filières**

Retrouvez les conséquences du COVID19 sur les filières bovin viande, bovin lait et ovins.

www.puydedome.chambre-agriculture.fr





## SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat  
BP 70007 - 63171 AUBIÈRE Cedex  
Tél. : 04 73 44 45 46  
Fax : 04 73 44 45 50  
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

**HORAIRE D'OUVERTURE**  
Du lundi au vendredi  
8h30-12h30 - 13h30-17h

## TERRITOIRES

**Artense Cézallier-Sancy**  
CADAR - Route des Fraux  
63610 Besse  
Tél. : 04 73 79 58 72  
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

**Combrailles**  
1 rue du général Desaix  
63390 St-Gervais  
Tél. : 04 73 85 82 43  
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

**Dômes Hautes Combrailles**  
Route du Mont-Dore  
63210 Rochefort-Montagne  
Tél. : 04 73 65 92 69  
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

**Limagnes**  
11 allée Pierre de Fermat  
63170 Aubière  
Tél. : 04 73 44 45 69  
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

**Permanence au Breuil-sur-Couze**  
Le jeudi matin  
Lycée St-Joseph  
63340 Le Breuil-sur-Couze  
Tél. : 04 73 71 62 15

**Dore Livradois-Forez**  
19 av. de Lyon  
63600 Ambert  
Tél. : 04 73 82 09 74  
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

**Permanence à Thiers**  
Le lundi  
Rue Baruptel - La Croix blanche  
63300 Thiers  
Tél. : 04 73 80 10 06

**Directeur de publication**  
Baptiste ARNAUD

**Comité de rédaction**  
Baptiste ARNAUD, Serge BIONNIER, Céline DALDIN,  
Angélique DELAIRE, Marine VAN SIMMERTIER (élus)  
Camille TOROSSIAN (communication)

**Conception et rédaction**  
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Mai 2020  
© Photos : CAG3 - Flaticon

**Impression**  
Imprimerie Porçu - Courmon (63)  
Papier issu des forêts gérées durablement

ISSN : 2680-0950

**En raison de la crise sanitaire actuelle, nous assurons uniquement les formations prévues dans le cadre du parcours à l'installation et les formations réglementaires jusqu'à fin août 2020.**

**Chaque formation est organisée dans le respect des mesures sanitaires et limitée à 8 participants par session.**

CIRCUITS COURTS - TRANSFORMATION  
AGROTOURISME

- Je maîtrise l'hygiène en atelier viande (Niveau 1)  
**16 et 23 juin à Aubière**

☎ Équipe diversification : 04 73 44 45 52

## CULTURE-AGRONOMIE

- J'obtiens mon Certiphyto décideur-opérateur  
**2 sessions à Aubière :**  
> **18 et 19 juin à Aubière**  
> **29 et 30 juin à Aubière**

☎ 04 73 65 92 69

- Je renouvelle mon Certiphyto décideur-opérateur (voir page 3)  
**Plusieurs sessions - Pré-inscrivez-vous**

☎ Contactez votre territoire

## INSTALLATION-TRANSMISSION

- Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation  
**4 sessions à Aubière**  
> **23 juin / 29 juin / 16 juillet ou 28 juillet**

- Demain, je deviens chef d'entreprise  
**09 et 10 juin à Aubière**

- Futur éleveur, je maîtrise le sanitaire  
**25 juin à Aubière**

- Je comprends et je décide avec ma comptabilité  
**25 et 26 juin à Aubière**

- Je gère l'administratif de mon exploitation  
**30 juin à Aubière**

- Je réussis mon installation en société  
**1er et 03 juillet à Aubière**

- Je signe je m'engage  
**02 juillet à Aubière**

☎ Équipe Formation : 04 73 44 45 49

*Nos formations bénéficient du financement de VIVEA et de fonds européens sous certaines conditions.*

